



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002209

Dénomination nationale : Génie civil et construction

Spécialité : Gestionnaire et responsable technique des sites immobiliers

Présentation de la spécialité

La licence, ouverte avant 2006 (le dossier est imprécis sur ce point), forme des collaborateurs chargés de faire assurer ou d'assurer le bon fonctionnement et l'exploitation d'un site et de ses équipements, pour répondre aux besoins de structures de taille moyenne de type hôtels, centres hospitaliers, maisons de retraite, surfaces commerciales, collectivités territoriales, entreprises. Elle apporte une double compétence technique et de gestion.

Les métiers visés sont ceux de chargé de patrimoine, technicien de maintenance immobilière, chargé d'opérations et responsable de maintenance. La formation est portée par l'institut d'ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services (ITBS), localisé à Angers, en partenariat avec le centre de formation des apprentis Inter IUT de l'Université de Nantes.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	26 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	88 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationale	ND
3 enquêtes à de l'établissement	95 % et 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence, bien ancrée dans son domaine, répond aux besoins du secteur de la gestion des sites immobiliers et présente de réelles potentialités d'avenir. Spécifique en France, la formation recrute 30 % de son public en dehors du Grand ouest, et pourrait certainement renforcer encore son rayonnement par un effort de communication. La filière a un public provenant d'origines variées : de formation initiale, continue, de validation d'acquis et d'expérience ou professionnel, de cursus d'origines diverses. Elle ne compte cependant que marginalement un public d'alternants et connaît récemment un recentrage sur les sections de technicien supérieur. Les effectifs tendent par ailleurs à diminuer depuis trois ans, sans explication.



L'insertion professionnelle est affichée comme excellente selon les résultats de l'enquête locale. Les données de l'enquête nationale ne sont pas fournies car indiquées fort justement inexploitable pour cause de très faible nombre de répondants. Mais, on ne dispose pas du taux de répondants des enquêtes locales ni du détail de l'insertion. Seuls sept « exemples » sont fournis et les diagrammes « Métiers » et « Employeurs » sont manifestement établis sur dix-huit réponses pour un potentiel de 53.

Les intervenants professionnels sont variés, aux qualifications adaptées, dans des métiers correspondant bien aux différents acteurs et enjeux du secteur. Ils participent au pilotage *via* le conseil de perfectionnement, mis en place suite à des recommandations émises lors d'un renouvellement. Ce dernier ne se réunit cependant que tous les deux ans, fréquence manifestement insuffisante.

- Points forts :
 - L'originalité de cette formation, répondant à de forts besoins professionnels.
 - La participation et la qualité des intervenants professionnels.

- Points faibles :
 - La très mauvaise qualité de l'information sur l'insertion professionnelle.
 - Le manque de fréquence des réunions du conseil de perfectionnement.
 - La très faible présence d'alternants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait prioritairement de chercher à améliorer l'information sur l'insertion professionnelle, notamment en obtenant des taux de réponse qui rendent possible une analyse du devenir des étudiants en conseil de perfectionnement. Il serait également souhaitable que le conseil de perfectionnement se réunisse au moins une fois par an, pour analyser les résultats et faire des propositions pour faire évoluer la formation.

Il conviendrait également de chercher à accroître la notoriété nationale de la formation par un effort de communication. Une plus grande publicité devrait permettre d'augmenter le nombre des candidatures, de stabiliser les effectifs et permettre d'obtenir des résultats aux examens globalement meilleurs et mieux stabilisés.

Il conviendrait également de veiller à la diversité du recrutement, en maintenant notamment la présence des étudiants de cursus licence. Un partenariat plus étroit avec les licences générales de l'établissement pourrait y contribuer. L'initiative qui a été engagée de formaliser par convention le partenariat avec l'association nationale des responsables des services généraux est à finaliser. Cela devrait s'inscrire dans une démarche globale visant à accroître le public en contrat de professionnalisation.